



Chers parents,

**À partir du lundi 25 août 2025 à 8h25**, votre enfant fréquentera la **1<sup>ère</sup> primaire de l'IMMA.**

L'équipe enseignante de l'Institut Marie Médiatrice mettra tout en œuvre afin que votre enfant s'adapte le plus rapidement possible et puisse ainsi acquérir les connaissances nécessaires à son plein épanouissement.

Depuis 2023, **les élèves de P1/P2 sont concernés par la gratuité.**

L'école leur fournit **tout le matériel nécessaire qui reste en classe.** Le matériel utile pour les devoirs à domicile sera, lui, à votre charge.

Les enfants doivent uniquement se munir **d'un cartable** (sans roulettes et suffisamment grand pour contenir un classeur A4 à levier), 2 boîtes de mouchoirs, 2 paquets de lingettes et tout le nécessaire pour la collation et le repas (gourde et boîte pour la collation).

**Éducation physique** : Dans un sac à part ....

- **Pour la gymnastique** : Un short, cycliste, legging/bermuda + un tee-shirt blanc + pantoufles de gym ou des baskets dont la semelle ne laisse pas de traces.
- **Pour le cours de natation** : un maillot de bain (pas de short de bain), un bonnet, un grand et un petit essuies et éventuellement des lunettes de piscine.

**PENSEZ À MARQUER LE PRÉNOM DE VOTRE ENFANT SUR TOUTES SES AFFAIRES.**

Le matériel scolaire restera en classe dans le panier de votre enfant.

Le reste du matériel scolaire (cahiers, feuilles, photocopies, journal de classe) est fourni gratuitement par l'école.

Une liste provisoire des classes sera affichée **aux fenêtres de la classe dans la petite cour rue de la Station, le 22 août à partir de 13h.**

**Le lundi 25 août, vous pourrez amener votre enfant dans la cour de l'école. Les titulaires y seront présents à partir de 8h15.**

Tout en vous souhaitant de bonnes vacances, nous vous assurons de notre entier dévouement et vous adressons nos meilleurs sentiments.

**Direction IMMA  
C. Depierreux et L. Rausch**